



Commande avec acompte application tel non livree

Par **access**, le **02/07/2013** à **22:11**

bonjour
j'ai commande une application pour telephone portable cela fait plus de 2 mois
la personne m'avait dit que je l'aurais sous 15 jours
j'ai paye 1000 euros d'acompte pour une valeur totale de 2500 euros
htr
le gars m'a fait croire (enfin je crois) que l'appli etait en cours, ensuite il m'a dit qu'il avait eu du retard, qu'il etait malade etc...
net la je commence a me facher
mais depuis il me repond plus
le dernier mail etait plutot cordial car il me disait qe ca n'etait pas son interet de ne pas me livrer l'appli
nor j'attends toujours et ses reponses se font rares mais sont en general inexistantes
comme je ne peux pas faire avancer le dossier, que puis je faire?
je suis a toulouse et j'ai une EURL, il est a paris et il est a son compte mais je sais pas comment (j'ai son devis que j'ai accepte)
les menaces ne servent a rien et ne marchent pas
prendre un avocat, j'en ai pas tres envie car ca couternet apres personne pour m'aider a faire un debut de procedure qui lui permettrait de retrouver le droit chemin
alors si vous pouvez m'aider ou me dire ou e plaindre?
la gendarmerie c'est fait leur reponse est:
probleme commercial = droit des entreprises = avocat
rnpas la peine de compter sur eux
voila sinon je cherche une association de type defense du consommateur mais pour les societes
en vous remerciant par avance